

Questions orales

M. Bob Kaplan (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, le gouvernement a demandé à tous les Canadiens de pratiquer la modération.

Des voix: Oh, oh!

M. Kaplan: En ce qui concerne ce genre de modération le gouvernement du Québec se montre plus zélé que le gouvernement fédéral.

* * *

LES POSTES

LE NOMBRE ESTIMATIF DE SYNDIQUÉS EXCLUS DU VOTE LORS DE LA GRÈVE DES POSTIERS

M. Arnold Malone (Battle River): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Postes. Sait-il que durant la dernière grève des Postes un certain nombre de bureaux n'ont pas participé au scrutin et que de nombreux travailleurs occasionnels membres du syndicat n'y ont pas participé non plus? Est-il au courant du nombre ou du pourcentage des syndiqués à qui on a refusé le droit de voter lors de la dernière grève?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, les employés occasionnels ne sont pas membres du syndicat comme le sont les employés à temps partiel qui font partie d'une autre catégorie. Je ne sais pas combien se sont vu refuser le droit de voter et, en toute franchise, je dirais que cela ne m'intéresse pas particulièrement. Ce qui m'intéresse c'est qu'ils soient tous de retour à leur poste, que les services postaux officiels reprennent leurs fonctions et que les syndiqués s'assurent que la direction respecte la convention collective, et vice-versa. De cette façon nous essaierons d'en arriver à livrer le courrier en temps voulu comme il se doit.

L'OPPORTUNITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT DE CRITÈRES POUR LES VOTES DE GRÈVE

M. Arnold Malone (Battle River): Je pense que nous sommes tous très heureux qu'ils aient repris le travail. Mais étant donné que l'on a refusé à certains bureaux de poste le droit de voter, dont l'un assez important, dans une agglomération d'environ 5,000 personnes, le gouvernement a-t-il établi des critères à l'égard des votes de grève, afin que les syndicats ne les manipulent pas en leur faveur?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre des Postes): A court terme, les syndiqués qui n'ont pas été admis à voter accidentellement ou intentionnellement peuvent, aux termes de la constitution, exposer leur cas et demander à la direction nationale pour quelle raison on leur a refusé le droit de vote, accidentellement ou intentionnellement. S'ils apprennent à exercer leurs droits conformément à leur propre constitution, l'ensemble du mouvement syndical ne sera pas sali injustement du fait des agissements de quelques personnes extrêmement irresponsables.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE RAID ISRAËLIEN AU LIBAN—L'OPPORTUNITÉ DE LA REMISE D'UNE NOTE À L'AMBASSADEUR D'ISRAËL

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État suppléant aux

[M. Halliday.]

Affaires extérieures et elle fait suite à celle qu'a posé le député de Hillsborough. Le ministre ou le ministre suppléant a-t-il communiqué directement à l'ambassadeur d'Israël l'opinion que le secrétaire d'État suppléant chargé des Affaires extérieures a exprimée aujourd'hui sur le raid aérien au Liban où de nombreux civils ont trouvé la mort; s'il ne l'a pas fait, va-t-il le faire?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas eu l'occasion de communiquer ce point de vue. Le secrétaire d'État chargé des Affaires extérieures n'est pas en ville et je sais qu'il ne l'a pas fait. Je soumettrai à l'attention de l'ambassadeur la déclaration que j'ai faite aujourd'hui à la Chambre des communes.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION—DEMANDE DE DÉPÔT DES DOCUMENTS CONTRACTUELS FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, le ministre des Finances suppléant ou le secrétaire parlementaire—si je puis interrompre le whip un instant—voudrait-il rappeler au ministre des Finances l'assurance donnée il y a une semaine selon laquelle il serait en mesure de déposer à la Chambre ou de faire connaître, autrement, les ententes types que le gouvernement du Canada a soumises aux provinces pour l'application du bill contre l'inflation? Le ministre nous a donné cette assurance il y a une semaine. Je ne puis comprendre pourquoi il met si longtemps à présenter ces ententes à la Chambre ou à les mettre à notre disposition, comme il l'avait promis.

[Français]

M. Jacques-L. Trudel (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Monsieur le président, aussitôt que le ministre sera de retour à la Chambre je suis certain qu'il va répondre en déposant les documents que le leader de l'opposition demande. Un document était disponible, un autre était en voie de rédaction. Aussitôt que le tout sera prêt on pourra les déposer à la Chambre.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE RELATIVE À L'ASSISTANCE FÉDÉRALE AU DÉVELOPPEMENT DE LA SASKATCHEWAN

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, en conformité de l'article 41(2) du Règlement, je voudrais déposer, dans les deux langues officielles, les lettres que j'ai échangées avec le premier ministre de la Saskatchewan à propos de l'aide fédérale au développement de la province.